

Observation demat112

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 11/03/2019 à 18:01:52.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

Si la modification du PLU semble une nécessité économique pour les élus il ne semble pas que dame nature soit en harmonie avec leur vision .

Avoriaz se distingue par une architecture avec le milieu ambiant , le bois, un mastodonte de verre même signé par un grand architecte n arien à y faire . De Plus les hauteurs prévues ne sont pas en lien avec le site . La présentation doit être faite autrement qu avec des photos montage .La construction sur des schistes semble une erreur ou vu des éboulements possibles. La région d Annecy à déjà fait l objet de tremblements de terre. Au delà des intérêts mercantiles d un petit nombre , l eau est un problème majeur à Avoriaz un approvisionnement de plus en plus difficile suite aux sécheresses' voir l'an passé, les bassins de rétentions mis à mal pour la production de neige .sans compter la capacité de traitement des eaux usées non prévu.

Si l on veut augmenter Le standing il suffit de regrouper des petites surfaces , quand au commerce il se portera mieux Le jours ou la concurrence sera possible au lieu d avoir une hegemonie sur le site.

L augmentation du nombre de skieurs sera un problème pour les parkings déjà insuffisants, l'exiguïté de place VUARNET , avec le mélange des genres skieurs piétons déjà pas résolu .

Les nouvelles constructions ne servent que l intérêt d un constructeur bailleur sans tenir compte de

la privation de vue tant soleil levant que couchant des constructions actuelles.

Mon avis est défavorable en ce qui concerne AVORIAZ